

<https://essaillon-sederon.net/Des-Protestants-a-Sederon-2>

Lou Trepoun 41

Des Protestants à Séderon (2)

- Lou Trepoun - Lou Trepoun de 40 à 49 - Lou Trepoun 41, Dec-2006 -

Date de mise en ligne : jeudi 17 octobre 2013

Date de parution : décembre 2006

Copyright © L'Essaillon - Tous droits réservés

[Retour à la 1e partie](#)

Les deux actes d'abjuration dressés dans les registres paroissiaux de Séderon et précédemment [évoqués](#) ont piqué ma curiosité et ont été à l'origine de ce travail. Vous en trouverez ici la suite.

Mais j'ai d'abord campé l'histoire des Protestants à Séderon de façon plus globale afin que revienne au jour un épisode important de l'histoire de notre village, longtemps occulté. Que sait-on des conditions de vie des Protestants de Séderon en 1685, à la veille de la Révocation de l'Edit de Nantes ?

La principale source de renseignements est l'imposant ouvrage du pasteur Emile ARNAUD « Histoire des Protestants du Dauphiné aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles » en trois tomes [1].

1560 Charles Montbrun "le brave", fils d'Aymar du Puy-Montbrun, de retour de Genève d'où il a ramené sa soeur et gagné lui-même à la Réforme, fonde dans ses terres une église "...après avoir détruit les insignes catholiques de la chapelle de son château et aboli la messe dans l'église paroissiale de Montbrun." Après des démêlés avec le président du parlement de Grenoble et La Motte-Gondrin, lieutenant général, il s'enfuit à Genève avec sa femme le 5 octobre. La démolition du château, dirigée par La Motte-Gondrin, dura du 25 au 30 octobre.

Ceci permet de situer les débuts de l'église réformée « au pays ». Nous sommes en pleines Guerres de Religion. Les premières églises protestantes viennent de se déclarer lors de la Confession de La Rochelle en 1559 où elles ont pris le nom « d'églises réformées ». Le massacre de la St Barthélemy est encore à venir (1572). L'Edit de Nantes ne sera signé que 38 ans plus tard (1598) et les protestants devront subir 125 ans de répressions de plus en plus fortes jusqu'à la Révocation (1685).

La Réforme se propage rapidement. Dès l'année suivante, le pasteur ARNAUD cite les églises de nos villages ainsi que d'autres, tout proches.

1561 Plusieurs autres églises s'organisèrent dans la province pendant cette même année 1561. Outre celles que nous venons de citer, nous trouvons encore : Chabeuil, Loriol, Sauzet (Mre Thomas, moine converti, non consacré, faisant les fonctions de prédicateur), Montélimar, Salles, Grignan, Poët-Laval, Saint-Auban, Le Buis, **Séderon**, Barret [de Lioure], Bourdeaux, Crest (Laurent Vidal, catéchiste), Die, Valdrôme, Châtillon, Crémieu (Raymond, pasteur), La Côte-Saint-André (Pierre Byse, pasteur), Saint-Antoine, L'Albenc, Saint-Marcellin, Beaurepaire, Moras, Saint-Vallier, Pont-en-Royans, Moirans, Vallée du Grésivaudan, Clavans et Misoën, Mens, Monestier-de-Clermont (comptant [.../...] trois cents hommes), Vallée du Champsaur, Gap, Veynes, Serres, Orpierre, Vars, Orange [2] (Georges Caroli, de Berne, pasteur en 1560 ; Simon de Lacombe, pasteur en 1561 ; Patac, pasteur en 1562). Ces églises n'étaient pas toutes pourvues de pasteurs et en demandèrent à Genève, qui les satisfit selon son pouvoir. [3]

En plus des principales villes de notre région connues pour leur appartenance à la Réforme (Montélimar, Poët-Laval, Gap, Veynes, Serres, Orpierre) on remarquera, outre notre voisin Barret-de-Lioure, de nombreuses villes des Baronniees et de la Drôme Provençale. Mais je n'ai trouvé aucun acte d'abjuration individuel ou collectif dans les registres paroissiaux de Barret. Ce sont les registres de Montbrun qui confirment la présence de Barretiers protestants.

A noter cependant qu'en 1561, Séderon n'a pas encore de pasteur. Il n'est pas fait mention d'un temple non plus. On peut supposer que le culte était célébré dans la maison même d'un huguenot.

1562 Le synode des églises du Dauphiné, Lyonnais et [.../...] Forez s'étant, sur ces entrefaites, réuni à Montélimar, [La Motte-Gondrin, lieutenant général] lui fit défense de délibérer dans l'intérieur de la ville, et l'assemblée dut se transporter « dedans la maison du sieur Jean Revot, bourgeois d'icelle ville de Montélimar, et au dehors d'icelle d'environ demi-quart de lieue ». Ce synode a une importance particulière parce qu'il fut présidé par le célèbre Farel, qui avait passé une partie de l'hiver à Gap. [...] L'auguste assemblée renouvela l'alliance des églises du Dauphiné avec celles de Lyon et d'Annonay, et s'adjoignit celles de Séderon et de Barret, dans les Baronniees,

récemment fondées. [4]

Le pasteur ARNAUD reste ensuite muet sur Séderon et les autres annexes de Montbrun pendant la période qui nous mène au début du XVIIème siècle. Il semble que Séderon n'ait toujours pas de pasteur.

1602/1607 Nous possédons peu de renseignements sur cette église [Montbrun], à laquelle le synode de Grenoble de 1602 et le synode national de La Rochelle de 1607 adjoignirent les annexes de Villefranche, Séderon, Barret-de-Lioure et Sault. Ces églises devaient cesser d'être adjointes à Montbrun lorsqu'elles pourraient posséder un pasteur en propre. Nous ne pensons pas qu'elles l'aient jamais pu. Sault faisait partie du Comtat-Venaissin. A Montbrun se rattachaient encore Eygalayes, qui contribuait pour 15 livres à l'entretien du pasteur, et l'église de Revest-du-Bion en Provence, qui ne paraissent pas avoir joui du droit d'exercice.

Beaucoup de villages alentours sont donc à un moment ou un autre tentés par la Réforme. Bien que n'ayant toujours pas de pasteur, les protestants sont bien tolérés à Séderon. Mais bien sûr, comme dans le reste du royaume, on n'accepte pas de les enterrer dans les cimetières catholiques. A cette restriction près, ils jouissent apparemment des mêmes droits que les catholiques. Les Consuls de Séderon, dans leurs délibérations, ont été tolérants. On peut lire dans les délibérations du Conseil général de la Communauté :

26/07/1614 « Le traitement de Clauson, maître d'école, [est] fixé à 16 écus, payables par les catholiques, outre les mois [c'est-à-dire « en plus du salaire mensuel »], de 4 et 6 sols, selon que les élèves commencent [l'école] ou écrivent [déjà] ; il sera permis à ceux de la Religion d'envoyer leurs enfants aux mêmes prix. » 26/02/1617 « La fourniture d'un cimetière aux Réformés. »

Le pasteur ARNAUD ajoute après coup dans une note importante pour nous :

1626 Séderon qui faisait partie des terres adjacentes de la Provence, avait un pasteur en propre en 1626, J. BERNARD. [5]

C'est encore par les forums de généalogie que j'ai pu avancer dans mes recherches sur ce premier pasteur de Séderon. Un généanaute [6] me cite de nouveau le pasteur ARNAUD :

1626 Jean BERNARD avait été pasteur à Séderon en 1626 ; au Luc 1633-1637 ; à Velaux, en 1660. Il était le frère d'André BERNARD, pasteur à La Charce, 1626 ; à Mérindol, 1637 ; mort vers 1660, mais avant cette date.

Il m'indique aussi l'état de ses propres recherches.

« *J'avais par ailleurs noté :*

- *que Jean et André étaient les enfants de Jean BERNARD (sans autre précision) et que le fils d'André, autre Jean BERNARD, était l'époux de Marguerite (de) GAUDEMAR dont je tente de remonter la filiation.*
- *que le pasteur Jean BERNARD était né vers 1597 et décédé le 31.10.1679 à Velaux. Il était l'époux d'Anne ASQUIER (alias ASQUIERE), née avant 1627 et décédée après 1688. Je n'ai pas leur mariage. »*

En cette année 1626, Henri IV a été assassiné depuis 16 ans. 65 ans se sont écoulés depuis la fondation de l'église réformée en 1561, avant que Séderon ne cesse d'être une annexe de Montbrun. D'autres villages seront pourvus d'un pasteur bien plus tardivement. Ainsi Eygalayes n'en aura un qu'en 1668, durant les 20 ans qui précéderont la Révocation.

C'est dans ce contexte historique que se situent les actes d'abjuration. Pensant que les personnes citées dans ces actes pouvaient avoir encore des descendants à Séderon, j'ai eu la curiosité de me pencher sur leur destin. J'ai donc dressé l'ensemble de la généalogie des BONNEFOY en pensant aussi aux lecteurs qui avaient été intéressés par l'article du [Trepoun](#) concernant le félibre Alfred **BONNEFOY de BAÏS**. En complément à l'article de M. René DELHOMME, j'expliquerai à quelle branche se rattache notre poète local.

Si donc vous vous savez descendant d'une famille protestante, ce qui suit vous intéressera. Sinon j'ai conscience que tous ces détails généalogiques peuvent être fastidieux et je vous donne rendez-vous la prochaine fois pour la suite de l'histoire locale.

Â°

Dans la première partie, d'après les deux actes d'abjuration du 5 octobre 1685 et les registres paroissiaux, j'ai reconstitué la famille que Nicollas [7] BONNEFOY a fondée avec son épouse Catherine MAIGRE. Ce n'est qu'une des branches de la grande famille des notaires BONNEFOY. J'ai donné aussi un aperçu du foyer de sa sœur Judith [8] mariée avec Antoine MARCEL d'Eygelayes. Avant d'aborder les autres branches issues de leur père Henric BONNEFOY, je voudrais revenir sur les enfants de Nicollas et Catherine MAIGRE que je n'ai évoqués qu'à travers un tableau de descendance.

L'acte d'abjuration énonce : (n°6) « Damoiselle Catherine maigre femme de M(essi)re Nicholas bonnefoy N(otai)re et sa famille, qui sont Charles, Jean, François, Gaspard, Françoise, Margueritte (sic) bonnefoy leurs enfants. »

Vous aurez certainement remarqué une différence entre les 6 enfants mentionnés dans l'acte d'abjuration et les 10 du tableau de descendance fait d'après le relevé [9] des registres paroissiaux. Quatre d'entre eux ont été « oubliés » : Isabeau (° 1665) [10], Henric (° 1682), Magdeleine (°27/01/1686) et Louis (°27/01/1688 ; †18/09/1688). D'où vient cet écart de quatre ?

Passons rapidement sur **Magdeleine** et **Louis**, nés tous deux après l'abjuration de 1685 et donc baptisés selon le rite catholique, comme il se doit.

Henric (prénomé comme son grand-père) n'apparaît que lors de son décès (†24/10/1700) « âgé d'environ dix-huit ans », écrit le curé, ce qui le ferait naître en 1682. Cet « environ » laisse la place à beaucoup de marge. Qu'est-ce qui empêche de supposer qu'il ne soit né qu'en 1683 et qu'il ait été placé en nourrice ; que ses parents aient, volontairement ou non, oublié de le signaler aux personnes venues les forcer à abjurer ?

Quant à **Isabeau**, on ne retrouve sa trace que lors de son mariage célébré à Séderon le 6 février 1703 avec Henric CHAUVIN de Valbelle (04). Elle est alors âgée d'environ trente-huit ans et son époux de quarante-huit. Elle serait donc née en 1665, durant l'année qui suit le mariage de ses parents et aurait donc 20 ans lors de l'abjuration. Elle serait l'aînée. Elle pouvait donc vivre (travailler) à Valbelle depuis un certain temps déjà. A noter pour l'anecdote qu'elle mettra au monde des jumeaux le 15 mars 1705. Mais Jean-Baptiste CHAUVIN ne vivra que 2 semaines et François décèdera le 6 septembre 1706, à 17 mois.

J'en viens maintenant aux enfants déclarés de Nicollas et Catherine.

Tout d'abord **Jean** qui décède quelques jours après l'abjuration de ses parents, le 4 novembre 1685 âgé de 5 ans (° 1680). Mais les registres paroissiaux de Montbrun nous apprennent qu'un autre **Jean**, sera témoin au mariage de son frère **Gaspard** (voir ci-après). A moins qu'il ne s'agisse d'un autre de ses frères (François ou Charles) dont le prénom d'usage aurait été Jean. Il était très fréquent qu'un individu ne porte pas, durant sa vie, son premier prénom de baptême.

Aucune trace évidente de **Charles** plus tard dans les registres. Deux Charles correspondraient par rapport aux années de naissance calculées.

- L'un pourrait être celui qui décède le 2 février 1704 (40 ans) époux de Rose TIERS (†17/09/1726, 55ans). Il n'est hélas pas fait mention de ses parents dans son mortuaire et je n'ai pas encore trouvé le CM dans lequel les futurs sont « establys en leur personne ». De leur union antérieure à 1697, ils auront Jean (°12/02/1698 †15/03/1698) ; Jean (°15/06/1700 †06/04/1701) et Isabeau (°19/03/1703). Le nom BONNEFOY ne sera pas transmis à travers ce couple.
- L'autre Charles était l'époux de Rose ROUX. Celle-ci est mentionnée veuve le 29/04/1720, lors du mariage de son fils Joseph avec Françoise ARNAUD à Montéglin (05). Il faut pour l'instant se contenter de ces 2 hypothèses, rien ne permettant de choisir même avec un faible risque d'erreur.

Le mortuaire de Catherine JOUVE (° 1697 †21/07/1754, 57 ans) indique qu'elle était veuve de **François** BONNEFOY (° 1672 †24/01/1742, 70 ans). Pas d'union ni d'enfants à Séderon.

Françoise s'unira, le 14 septembre 1713 à Séderon, à Joseph DUREFORT de Sault (84), veuf. Leur descendance est certainement à chercher là-bas.

La seule **Marguerite** BONNEFOY des paroissiaux mentionnée sans parents et dont l'année de naissance se situe entre 1640 (année du mariage de Nicolas et Catherine MAIGRE) et 1685, est l'épouse de Thomas GUILLERMIN. A son décès (24/10/1704) le curé la déclare d'environ 29 ans ce qui l'aurait fait naître en 1675. Un indice complémentaire en faveur de cette hypothèse : un de ses enfants Joseph (Â°27/02/1691 à Séderon), veuf d'Anne MAURIN (Â° 1699 †08/06/1734), épouse en secondes noces le 07/11/1735 à Séderon (CM 2E 00957.422, Me Bonnefoy Nicolas, son grand-père), Marguerite PROVENSAL de Saléon (05). Or la famille PROVENSAL est connue comme étant de la Religion [11] dans les Hautes-Alpes. Nous la croiserons encore plusieurs fois.

Enfin **Gaspard** épouse le 16 juillet 1705 Anne GIRAUD de Montbrun, fille de feu Paul et Isabeau MOULLARD. Un très grand mariage à en croire la qualité des témoins : 4 notaires des alentours, 1 docteur en médecine, 1 avocat et 1 apothicaire. La famille de la future est aussi dans le notariat, l'un des témoins signés est Mtre Raymond GIRAUD, notaire de Reilhanette. Il ne s'agit pourtant pas du mariage du fils qui bénéficiera de la charge héréditaire de notaire : Gaspard est cardeur à laine. Il décède en décembre 1746 âgé de 63 ans. Soit ce couple n'a pas eu d'enfants, soit ils n'ont pas été baptisés à Séderon. Peut-être à Montbrun ?

Mariage de Gaspard BONNEFOY et Anne GIRAUD

https://essaillon-sederon.net/sites/essaillon-sederon.net/local/cache-vignettes/L400xH96/41_178_1-1502e.jpg

© Essaillon

https://essaillon-sederon.net/sites/essaillon-sederon.net/local/cache-vignettes/L400xH96/41_178_1-1502e.jpg

© Essaillon

X 16/07/1705 à Montbrun

– de Gaspard BONNEFOY, 22 ans, cardeur à laine de Séderon

fs de Nicolas et de Catherine MAIGRE

– et Anne GIRAUD, 20 ans,

fa de Paul †, et Isabeau MOULLARD

Témoins signés :

* Mr Nicolas BONNEFOY, père de l'époux [notaire de Séderon]

* Mr Jean BONNEFOY, son frère

* Mr Jean BONNEFOY, son oncle paternel notaire royal de ce lieu [de Montbrun]

* Mr Louys BONNEFOY, son oncle de Séderon, [notaire]

* Mtre Alexandre PEYSSI, docteur en médecine de ce lieu

* Mtre François RODE, apot(h)icaire de Sault

* Mtre Pierre VINCENT, avocat de Séderon

* Mtre Raymond GIRAUD, notaire royal à Reilhanette

Le 29 avril 1749, sa veuve épouse un autre Gaspard, un CASSAN de Ferrassières, marchand, veuf de Marie Anne LAMBERT aussi de Ferrassières, décédée en 1747 à Séderon où son époux exerçait son commerce depuis son premier mariage 23 ans plus tôt. Le frère de Marie Anne, Paul LAMBERT qui signe souvent comme témoin dans les registres paroissiaux, était le receveur des fermes du roi, c'est-à-dire le collecteur des impôts de Séderon.

On notera pour la suite, qu'un des enfant de ce Gaspard CASSAN, S(ieu)r Dominique, marchand, épousera le 27 octobre 1750 à Séderon, D(emois)elle Claire BONNEFOY, fille de Joseph François, avocat en la cour et juge de Séderon, et de « feüe » Claire Agnès AYCARDY (d'ICARDY), d'une famille de robe de Buis-les-Baronnies.

Pour être tout à fait complet, parmi les notaires, témoins au mariage de Gaspard BONNEFOY avec Anne GIRAUD, sont encore cités un autre Jean BONNEFOY, ainsi qu'un Louis BONNEFOY, oncles paternels du futur. Ils seraient

tous deux fils d'Henric. Ce qui nous permet de relier Louis BONNEFOY x Jacqueline BERTOY (n°10) à son père Henric.

Peu à peu la famille de Nicollas BONNEFOY et Catherine MAIGRE s'est considérablement agrandie. Certains généalogistes seraient satisfaits de ces résultats. Mais opiniâtre et persévérant, obstiné et acharné, je n'ai pas pu m'empêcher de dérouler la pelote jusqu'au bout. J'ai fouillé dans toutes mes bases pour reconstituer l'ensemble de la famille : enfants, frères, sœurs, alliés et collatéraux,...

Poursuivons donc la reconstitution !

Des 6 enfants déclarés dans l'acte d'abjuration, je suis passé à 10, ou 11 si Jean (témoin au mariage de Gaspard) est distinct d'un des autres garçons. 2 enfants du couple sont décédés en bas âge : Jean et Henric, et 2 autres sont nés après la Révocation : Magdeleine et Louis. Pour les 5 autres enfants, leurs mariages ont attesté de leur lien de parenté avec Nicollas et Catherine. Les dernières incertitudes portent donc sur Charles et Jean.

J'ai commencé à ébaucher la fratrie de Nicollas, grâce au mariage de son fils Gaspard BONNEFOY avec Anne GIRAUD. Sauf à découvrir des registres du Désert, il ne sera pas possible de savoir qui de **Nicholas** (n°6) ou **Judith** (n°17) est l'aîné des enfants d'Henric BONNEFOY et Isabeau RICOU.

Ce même mariage m'a permis de découvrir deux autres enfants d'Henric BONNEFOY : **Gaspard** (n°3) et **Louis** (n°12) et leurs épouses respectives Clere [sic] DUMONT et Jacqueline BERTOY (n°10). Bien que n'ayant relevé aucune origine pour cette dernière, je ne peux que supposer que les enfants de Louis sont tous nés après la Révocation.

Ainsi qu'un dernier enfant **Jean**, notaire. Les registres paroissiaux, indiquent le décès de Jean, notaire, à Séderon le 28/09/1747 à 80 ans, veuf de Clere GINOUS, de Mollans. Il serait donc né en 1667 et aurait donc eu 38 ans au mariage de son neveu Gaspard.

Voilà donc Henric BONNEFOY nanti d'une belle famille : 5 enfants, 36 petits-enfants et 40 arrière-petits-enfants. Je reviendrai plus tard sur son frère Louis, aussi notaire, qui a 7 enfants, 21 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants. On constate pour le moment une très importante famille protestante dont plusieurs hommes sont notaires. C'est encore une fois un mariage qui a permis de « démêler » toute cette grande famille.

Ainsi en cheminant parmi registres paroissiaux et contrats de mariage, j'ai pu, avec l'aide des membres des différents forums et du CGDP, non seulement parvenir à reconstituer la famille descendante de Nicollas BONNEFOY mais aussi celle de ses frères dont nous pouvons maintenant découvrir le lignage.

Nous reviendrons dans un prochain bulletin aux 2 actes sur lesquels j'ai rayé toutes les personnes « identifiées ».

Sandy-Pascal ANDRIANT

[1] « Histoire des Protestants du Dauphiné aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles » par Emile ARNAUD. (Thierry DAVIN, Libraire-Editeur, Coll. Les Grands Classiques de l'Histoire du Dauphiné)"

[2] Cette église se rattachait au synode du Dauphiné. Pour les Réformés, le terme « église » a le même sens que « temple »."

[3] Cette église se rattachait au synode du Dauphiné. Pour les Réformés, le terme « église » a le même sens que « temple ».

[4] Op. cit., t. 2, p. 98

[5] Op. cit., t. 3, p. 440

[6] Jean-Pierre LOGEAIS

[7] Nicollas : ainsi qu'il est mentionné dans son CM (cf. 1er article sur les Protestants de Séderon) tandis que le curé de Séderon écrit Nicholas.

[8] Voir d'autres compléments en fin d'article.

[9] voir article précédent

[10] Rappel des abréviations utilisées en généalogie :

- **CM** : Contrat de Mariage ; **x** : mariage ;
- **Â°** : Naissance ou baptême ; **†** : Décès ou sépulture ;
- **fs, fa** : fils, fille, du latin **FiliuS** et **FiliA** ; **ca** ou : environ, du latin **CircA**

[11] On disait aussi « réligionnaire »